

Etat: 01 septembre 2009

Histoire de la communauté juive de Soleure

Moyen Age. Les premiers juifs furent attestés à Soleure en 1277. L'histoire des juifs dans le canton de Soleure est aussi changeante et largement aussi douloureuse qu'ailleurs en Suisse. Au Moyen Age, ils bénéficiaient de la « protection impériale » ici aussi. Leurs activités économiques étaient limitées au prêt d'argent et au commerce. L'agriculture et l'artisanat leur étaient interdits, et à partir du Bas Moyen Age, ils n'eurent plus le droit de posséder ni terres ni immeubles. A Soleure aussi, il s'agit surtout d'une histoire de tolérance provisoire, de marginalisation et de persécution, particulièrement aiguë après l'épidémie de peste de 1348 : les juifs de la ville furent brûlés en novembre de cette année-là. En 1353, l'empereur Charles IV pardonna cet assassinat à la ville. Quelques juifs habitèrent la ville dans la seconde moitié du XIVe siècle. En 1377, deux familles y furent recueillies. Elles vivaient du commerce de l'argent. En 1409, le roi conféra à la ville de Soleure, le droit d'autoriser les juifs à y séjourner durant 40 ans. Mais après 1456, aucune présence juive n'y est plus attestée.

Temps modernes. Il semble cependant que des juifs aient continué à vivre sur le territoire du canton. Les discriminations toujours présentes atteignirent un point culminant en 1787, lorsque le gouvernement édicta un mandat contre les juifs pour restreindre encore leurs activités économiques. Leur situation juridique en terre soleuroise ne différait guère de celle des juifs résidant dans le reste de la Confédération. Les premières améliorations ne se firent sentir qu'après l'occupation du pays par la France, en 1798. Le député soleurois au Grand Conseil de l'Helvétique, Urs Josef Lüthy, qui s'était fait le champion de l'égalité des droits, obtint tout de même que la liberté d'établissement, de commerce et d'industrie soit accordée aux juifs ainsi que le droit d'acquérir des biens-fonds. Avec l'introduction de la loi sur le colportage, en 1823, qui interdit la vente à domicile dans l'ensemble du canton, la minorité juive déjà discriminée après la chute de Napoléon (1815) eut à supporter une nouvelle restriction juridique, même si les autorités soleuroises n'appliquaient pas forcément la loi à la lettre.

Fondation de la communauté. Géographiquement, les juifs étaient présents surtout dans les villes de Soleure et d'Olten, économiquement, dans le commerce de bétail et de chevaux ainsi que dans le commerce de toiles et de textiles dès 1860. Dans le chef-lieu du canton, les juifs furent à la tête du commerce de bétail en gros jusqu'à la fin du siècle. Si la présence à Soleure de marchands de bétail en gros joua un rôle non négligeable dans la vie économique de la ville, elle contribua aussi durant quelques décennies à un nouvel essor de la vie juive, qui avait été étouffée brutalement au Moyen Age classique. La création de la communauté culturelle israélite de Soleure au début des années 1860 témoigne de cet essor. Elle marque le début d'une histoire qui dure depuis plus de 140 ans.

Olten. À Olten aussi, il y avait un certain nombre de marchands de bétail et de commerçants juifs, d'abord itinérants, puis installés à partir des années 1860. La ville aux trois sapins (armoiries d'Olten) est la localité du canton qui se défendit le plus longtemps et avec le plus de ténacité contre l'établissement de juifs. Paradoxalement, c'est justement à Olten que les juifs furent les plus nombreux à se faire naturaliser quelques années plus tard seulement, même s'il est fort probable que les considérations pécuniaires aient joué un rôle. À Olten aussi, les juifs travaillaient avant tout dans le commerce de bétail et de chevaux ainsi que dans celui des textiles. Contrairement au chef-lieu, il n'y eut jamais de communauté juive dans cette ville. Les

juifs et les juives d'Olten devinrent membres des communautés de Bâle, Berne, ou Zurich, selon leur origine. *Remarque* : et de Soleure ?

Personnalités. La présence juive à Soleure fut positive sur le plan culturel aussi. Leo Delsen et Markus Breitner, directeurs du théâtre fédéré Bienne-Soleure, marquèrent la vie théâtrale de l'ancienne ville des ambassadeurs pendant quatre décennies, et au temps du national-socialisme, les scènes de Delsen furent un havre de paix pour de nombreux acteurs juifs.

Acceptation. Le fascisme et le national-socialisme laissèrent aussi leurs traces à Soleure. Contrairement à d'autres localités de Suisse, les débordements antisémites en restèrent toutefois au stade verbal. Le fait que des personnes juives, aussi peu nombreuses fussent-elles, aient vécu des décennies dans le canton de Soleure et aient pu y gagner leur vie, montre que malgré les conflits et les ressentiments, une coexistence largement réussie était possible. Le nombre de juifs à Soleure est en baisse depuis des décennies. En 1986, la communauté juive renonça à sa salle de prière car la maison où elle se trouvait et qui lui appartenait a été vendue. Tout le mobilier (tables, bancs, armoire de la Torah et objets cultuels) fut remis au Musée juif de Bâle cette même année-là. Un des rouleaux de la Torah a été remis à la Communauté juive de Berne.

Karin Huser, karin.huser@tele2.ch

Références

Karin Huser, Vieh- und Textilhändler an der Aare. Geschichte der Juden im Kanton Solothurn vom Mittelalter bis heute, Chronos Verlag, Zurich, 2007.
http://www.alemannia-judaica.de/solothurn_synagoge.htm (consulté le 7 juillet 2009)

Observation légale

Des citations de tout ou partie de ce factsheet sont autorisées avec la référence « Factsheet FSCI »